

Pratiques Collectives Vocales Enfants- Ados 2024-2025

Chœur d'enfants

Du CM1 à la 5^e

Durée 1h15

Mercredi de 15h30 à 16h45

Saint-Omer – salle GSPC

Chœur de jeunes

A partir de la 4^e → Terminale

Durée 1h15

Lundi de 18h15 à 19h30

Saint-Omer – salle GSPC

Les chœurs sont ouverts à tous les élèves du CRD, suivant un cursus de Formation Musicale.

Les élèves instrumentistes ont le choix entre une pratique collective vocale (chœur) ou/et instrumentale (orchestre ou ensemble de classe).

Pour des demandes d'élèves débutants, il est demandé de s'inscrire en parallèle dans un cours de Formation Musicale correspondant à l'âge de l'élève.

Des débutants peuvent éventuellement participer au chœur d'enfants en découverte pendant 1 an sans entrer dans un cursus de FM, mais il leur sera demandé de le faire, la seconde année pour pouvoir poursuivre le cursus de chœur.

Pour le chœur de jeunes, les élèves ne suivant plus un cursus de FM doivent avoir validé au minimum une fin de 2^{ème} cycle.